



L'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
EN SOINS INFIRMIERS DES COLLÈGES DU QUÉBEC

Document # 3

BILAN DE L'ANNÉE 2013-2014 (11 juin 2013 au 9 juin 2014)

1. Composition du conseil d'administration

	DENYSE T. APRIL	PRÉSIDENTE	HERITAGE COLLEGE			
RÉGION						
1	Sylvie Rochon	<i>Vice-présidente</i>	Cégep de Trois-Rivières	Luc Grenier	<i>Substitut</i>	Collège Shawinigan
2	Mélanie Giguère	<i>Conseillère</i>	Cégep de Rimouski	Guylaine Vaillancourt	<i>Substitut</i>	Cégep de Matane
3	Linda Dufour	<i>Trésorière</i>	Collège Édouard-Montpetit	Sylvie Jubinville	<i>Substitut</i>	Cégep de Granby-Haute-Yamaska
4	Jocelyne Auger	<i>Conseillère</i>	Collège Montmorency	Francine Ladouceur	<i>Substitut</i>	Cégep de Saint-Jérôme
5	Mildred Dorismond	<i>Conseillère</i>	Cégep du Vieux Montréal	Claudine Jouny	<i>Substitut</i>	Cégep du Vieux Montréal
6	Marlène McNicoll	<i>Conseillère</i>	Collège d'Alma	Lyse Gignac	<i>Substitut</i>	Cégep de Lévis-Lauzon

C'est lors du 1^{er} CA que les postes de trésorière et de vice-présidente ont été démocratiquement attribués.

2. Conseil d'administration

2.1 Rencontres

Durant la période du 11 août 2013 au 7 juin 2014, le Conseil a tenu six (6) réunions régulières, dont une (1), celle du 4 avril*, en présence des enseignantes du Cégep de Sherbrooke, afin d'organiser le colloque.

11 août	Lac Isidore
20 septembre	Cégep de Trois-Rivières
30 novembre	Cégep de Trois-Rivières
7 février	Cégep de Trois-Rivières
4 avril	Cégep de Sherbrooke
7 juin	Cégep de Sherbrooke

2.2 Comités permanents

Considérant les modifications apportées aux Statuts et règlements à l'assemblée générale de 2013, seuls trois (3) comités permanents demeurent et voici les conseillères responsables d'inviter des collègues pour siéger sur ces comités, au besoin. La présidente fait partie d'office de tous les comités.

Pédagogie	Mélanie Giguère
Communication et information	Jocelyne Auger
Liaison professionnelle (veille)	Marlène McNicoll et Mildred Dorismond

Tout le CA est responsable de l'organisation du colloque.

3. Les membres

Lors du premier CA, à l'unanimité, nous avons ajouté Madame Lucie Laberge à notre liste de membres honoraires, pour son importante contribution pédagogique auprès des membres et des départements de soins infirmiers des collèges. De plus, madame Laberge contribue largement au rayonnement des Soins infirmiers et de la pratique québécoise par sa participation à des colloques nationaux et internationaux.

En date du 20 mai 2014, l'A.E.E.S.I.C.Q. compte 375 membres.

Cette année, la cotisation était de 75 \$, vu la période de transition imposée par le changement de la période d'adhésion. En effet, du 1^e octobre 2013 au 31 mai 2015, la période était de 19 mois.

L'an prochain (2015), les membres devront adhérer au moment de l'inscription au colloque.

4. Communications

4.1 Avec les membres

- Le communiqué électronique « *les Nouvelles du CA* » continue d'être l'outil de communication privilégié afin de rejoindre les membres, car il succède à chacun des C.A. (ou à peu près) et est envoyé électroniquement à chaque membre des (45) départements de Soins infirmiers et aux six (6) centres d'études collégiales. Il permet de maintenir un contact ponctuel avec les membres.
- L'AEESICQ a également publié deux (2) éditions du journal Le Flambeau, en décembre 2013 et en avril 2014.

- L'AEESICQ a émis un communiqué de presse concernant le Prix Margot Phaneuf auprès des Services de communication des cégeps des récipiendaires, des ordres régionaux de l'OIIQ, de la Fédération des cégeps, dès le lendemain de la remise des prix et, finalement, de toutes les coordonnatrices des départements de soins infirmiers, dès le mois d'août. Félicitations à Sandrine Plante et Claude Gravel, du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Anick Montpetit, du Collège de Valleyfield, et Cindy Poitras, du Cégep de Matane.
- La demande exprimée durant l'AG de 2007 de réduire l'usage du papier à été pris en considération. D'année en année, nous réduisons les envois postaux (nous sommes passés de 600 à 200 exemplaires – format-papier). Un avis par courriel avise les autres membres de la disponibilité du journal sur le site web: un nombre croissant de membres désire recevoir le journal sous cette forme. Toutefois, nous ne croyons pas pouvoir annuler complètement les exemplaires-papier.
- L'AEESICQ a toujours son numéro de téléphone portable afin que les membres puissent rejoindre l'adjointe administratrice plus facilement durant le colloque ou les réunions du conseil d'administration, ou pour toute question d'intérêt, 514 918-2523.
- Par voie électronique, le C.A. a questionné, à plusieurs reprises, les membres afin de connaître leurs intérêts pédagogiques pour le colloque 2014. Plusieurs idées furent émises et le C.A. remercie les personnes qui ont soumis des propositions.

Il est toujours possible pour les membres d'échanger, de communiquer et, pour le CA, d'intéresser les membres à diverses questions.



- Dès l'automne, nous avons interpellé nos membres pour connaître leur intérêt quant à l'offre de formations accréditées par l'AEESICQ. Nous avons sondé le thème et le moment de la formation accréditée. La très grande majorité des 143 répondantes ont souhaité recevoir des formations accréditées la veille du colloque annuel, bien que plusieurs autres personnes appuient l'organisation de formations à l'automne. Nous sommes à expérimenter la formule le jour avant le colloque.
- Le secrétariat reçoit quotidiennement plusieurs dizaines de courriels qui trouvent réponse dans un délai raisonnable. Cette année, plusieurs membres, ont questionné les départements de soins sur diverses questions qui sont en *Annexe*.

Souvent, les questions sont traitées en correspondance, durant les C.A., puisque sept (7) collèges y sont représentés. Cette représentativité reflète adéquatement ce qui se passe au sein des régions.

Le C.A. est toujours prêt à visiter les départements intéressés selon le besoin. Cette année, aucune invitation officielle n'a été reçue.

4.2 Avec les partenaires et les intervenants

- Dès le 1^{er} CA, les propositions de l'assemblée générale ont été administrées :
 - La proposition du Cégep Outaouais qui demandait au Ministre le statu quo en ce qui concerne la formation infirmière, mais plutôt une réelle analyse de la situation de travail pour connaître les besoins des milieux de soins et de réviser le programme DEC-Bac actuel afin de continuer à contribuer aux soins de santé de l'ensemble de la population québécoise s'est traduite en une lettre qui a été envoyée au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la technologie.
 - Un exemple de lettre-type de demande d'accès à l'information concernant les résultats de l'examen professionnel d'admission à la profession infirmière a été déposé dans les **Nouvelles de la Rentrée**.
 - Nous avons continué de faire le pont entre le Ministère et les enseignantes qui travaillent à la reconnaissance du titre d'infirmière pour les techniciennes en travaux pratiques. Madame Sylvie Huot, du Cégep de Matane, est notre principale interlocutrice dans ce dossier.
- Au besoin, et selon les dossiers traités, le CA échange avec les organisations suivantes : OIIQ, FEC, FIQ, FNEEQ, Fédération des cégeps, MESRS, et au MSSS.
- L'AEESICQ, ayant été invitée à faire partie de la *Coalition pour le maintien du DEC qualifiant en Soins infirmiers*, la présidente, la vice-présidente et la trésorière ont assisté à la première rencontre de la coalition en août 2013. Par la suite, la présidente a participé au comité de coordination qui s'est réuni à plusieurs reprises en vue de se préparer à une rencontre avec la Fédération des cégeps qui a eu lieu le 8 octobre dans le but d'obtenir un consensus avec elle. Par la suite une rencontre avec le Ministre Pierre Duchesne qui s'est tenue le 12 novembre 2013 :
 - Présentation du programme Soins infirmiers
 - Consensus entre la Fédération des cégeps et la Coalition
 - Continuum DEC-Bac (évolution, problèmes rencontrés et pertinence de réviser le partage des compétences)
 - Opposition à la question du double permis
 - Perspectives et solutions envisagées, dont la création d'un diplôme spécialisation d'études techniques
- Denyse T. April et Marlène McNicoll ont assisté au Congrès de l'OIIQ à titre de déléguées pour leur région.
- En début de 2014, bien que nous nous soyons réjouies de la décision du Ministre qui soutenait le DEC qualifiant, nous sommes demeurées vigilantes sur les différentes analyses concernant les milieux de travail. La demande du rehaussement de formation déposée à l'Ordre des professions par le président de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec témoigne de la fébrilité et de la fragilité de la situation des infirmières formées au collégial.

Nous sommes conscientes que le programme date de 1998-1999. À ce moment-là, le comité des spécialistes a divisé les compétences infirmières entre celles qui devraient être acquises au collégial et celles à l'université. En 2002, la Loi 90 a confié aux infirmières auxiliaires des tâches jusque-là réservées aux infirmières. Ainsi, l'espace entre les champs d'expertise des deux professions s'est grandement rétréci. Nous demeurons en action, mais conscientes que le partage des compétences doit être revu avant la modification du programme collégial.

- Tout au long de l'année, l'AEESICQ a procédé à la mise à jour (le plus régulièrement possible) de son site web : aeesicq.org.

5. Colloque 2014

Il se tiendra les 9 et 10 juin 2014, au Cégep de Sherbrooke, sous le thème « Enseigner tout en innovant, un défi stimulant ! ». Une conférence sur « L'effet Wow ! » et plus de trente-cinq ateliers seront offerts aux membres de l'Association. Un spectacle magistral vous est offert en fin de colloque par la Banque Nationale. La 28^e assemblée générale annuelle aura lieu le 9 juin, vers 16 heures. N'oubliez pas que l'Association vit par et pour ses membres et que c'est le lieu pour faire entendre votre voix et inspirer les administrateurs de vos propositions. Dans les circonstances actuelles, où il est largement question de la formation que nous offrons dans les différents médias, nous vous invitons à venir nous interpeller sur ce que vous souhaitez réellement.

6. Conclusion

En cette fin d'année, je me suis surprise à me dire que l'année n'avait pas été si occupée!

Je vous rassure...Ce moment d'amnésie a bien été de courte durée... *“La mémoire est une faculté qui oublie”...*

Ce dicton a pris tout son sens lorsque j'ai commencé à me remémorer les événements de l'an dernier, surtout ceux de l'automne.

On se rappellera que le 8 janvier dernier, l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, a rendu public le rapport du président du Groupe de travail sur la formation de la relève infirmière. L'ex-ministre annonçait le démarrage d'une analyse sectorielle prospective afin de confirmer les besoins du réseau sur les compétences respectives que doivent acquérir les différents membres de l'équipe de soins infirmiers. Il ajoutait que l'analyse serait jumelée à une analyse de profession qui permettra de consulter les professionnels de l'équipe de soins et de dresser un portrait complet de leur travail.

Suite à cette annonce, la Fédération des cégeps a émis un communiqué de presse approuvant la décision ministérielle et rappelant sa position de maintenir la formation infirmière au collégial en suggérant plutôt l'émission d'un permis de pratique infirmière collégial distinct de celui que les diplômées du niveau universitaire obtiendrait. En bout de ligne : deux permis de pratique distincts avec des compétences et rôles différents.

Ce que vous ignorez sans doute, c'est que suite à l'annonce ministérielle, la Fédération des cégeps a contacté l'AEESICQ : elle souhaitait que l'Association fasse une sortie publique pour indiquer son appui à la décision ministérielle et son désaccord à la position de l'OIIQ.

En consultation, les membres du CA ont décidé ne pas répondre publiquement dans ce sens parce qu'elles n'avaient pas un clair mandat des membres pour le faire mais surtout parce nous, membres de l'AEESICQ, sommes dans une position plutôt inconfortable étant également des professionnelles membres de l'OIIQ.

Force est d'admettre que notre identité professionnelle et première, en tant qu'infirmières, nous cause problème dans ce dossier car elle interfère avec notre statut professionnel d'enseignantes.

De fait, la dualité de rôles qui nous habite (infirmière/enseignante) complexifie le contexte dans lequel nous évoluons, ce qui n'est manifestement pas le cas pour la Fédération. Il faut se rappeler que nous ne sommes surtout pas que « des profs inquiètes pour leur emploi » mais bien des infirmières formatrices inquiètes prioritairement pour la sécurité des patients... Rien n'est simple pour nous !

Ceci dit, la Fédération a été de l'avant avec sa campagne publicitaire et le dossier de la formation infirmière s'est retrouvé en dormance, le temps d'une élection provinciale.

Maintenant que nous avons un nouveau gouvernement et que les premières semaines se sont écoulées, le dossier commence à refaire surface... Tout en douceur, sans tambour ni trompette... Mais il commence à prendre de plus en plus d'ampleur. Il en va de même avec la position de la Fédération des cégeps. En conséquence, bien des questions/hypothèses/rumeurs sont émis par rapport à la motivation de la Fédération, et à l'ensemble de leur projet !

C'est pourquoi j'ai trouvé à propos de contacter M. Beauchesne, président de la Fédération des cégeps, pour l'inviter à venir, pendant le colloque, rencontrer les membres de l'AEESICQ pour qu'elles et ils puissent poser questions et émettre commentaires.

Au moment d'aller sous presse, M. Beauchesne a accepté notre invitation et il sera présent pendant le colloque. Il reste à déterminer le moment approprié, puisque nous avons un horaire consistant. Cette information vous sera confirmée pendant le colloque.

En terminant, je tiens à remercier les membres du CA pour leur dévouement et leur engagement inconditionnel envers l'Association ainsi que les collègues qui nous ont accordé support et appui pendant toute l'année. Merci également à Andrée Bouchard qui assure au quotidien le lien entre nous toutes et tous.

C'est un honneur de vous représenter ! Au plaisir de se revoir !

Denyse T. April, présidente

Annexe au bilan annuel 2013-2014

Communication avec les membres

Cette année, plusieurs questions ont été partagées entre toutes les coordonnatrices qui y répondent sur une base volontaire :

Questions	Nombre de répondantes
<p>ECOS Lors d'ECOS, comment corrigez-vous un comportement préjudiciable (exemple: erreur grave de médicament qui mettrait la vie du patient en danger)</p> <p>Est-ce que l'étudiant échoue automatiquement ? Combien perd-t-il de points?</p>	6
<p>GROSSESSE Comme les infirmières ne sont plus retirées des milieux cliniques lors de grossesse, est-ce que, dans leur cégep respectif, les superviseurs de stage poursuivent leur stage ou sont-elles plutôt réaffectées ?</p>	6
<p>ÉCHECS MULTIPLES Avez-vous une politique ou une procédure pour la gestion des étudiants qui veulent revenir dans un cours du programme après avoir eu des échecs à ce numéro de cours?</p> <p>De quelle façon les dossiers sont traités? Cas par cas ou application de la règle ?</p> <p>Qui prend la décision ? L'API ? La coordo ? Le directeur des études ?</p>	8
<p>CALCUL DES MÉDICAMENTS Comme plusieurs collègues, nous soumettons nos élèves des 3 années du programme de soins infirmiers à des examens de calculs de médicaments et de mathématiques à chaque session. Cet examen doit être réussi à 80 % et est un facteur de réussite de l'élément de compétence «Administrer des médicaments» de chacune des évaluations sommatives des cours stages du programme. Donc les élèves ont droit à 2 reprises. Un échec aux reprises entraîne un échec du cours stage correspondant.</p> <p>Nous ne permettons pas l'usage de la calculatrice à nos élèves pour ces examens de calculs et pour aucun examen du programme. Nous avons appris que l'OIIQ permettait l'utilisation de la calculatrice à l'examen professionnel et nous nous questionnons sur la pertinence de maintenir notre règle d'interdiction de la calculatrice pour les examens de calculs et autres.</p>	6

Nous aimerions savoir quelle est la pratique dans les autres collèges quant à l'usage de la calculatrice dans les examens ?	
STAGES Comment répartissez-vous votre 1.63 octroyé de plus pour les stages?	10
ECOS <ul style="list-style-type: none"> Lors d'ECOS, comment corrigez-vous un comportement préjudiciable (exemple: erreur grave de médicament qui mettrait la vie du patient en danger) ? Présentement, nous nous en tenions à la grille d'observation, comme cela l'était anciennement à l'OIIQ, il n'y avait pas de correction négative. Cependant, lors d'ECOS formative l'étudiant était avisé du comportement préjudiciable. Est-ce que l'étudiant échoue automatiquement ? Combien perd-il de points s'il n'échoue pas automatiquement ? Compte tenu de la décision de l'OIIQ du retrait des ECOS, qu'advient-il de vos ECOS : les gardez-vous sommatifs, formatifs, avant ou après les stages ? Quelle forme prendront-ils (10 minutes, plus d'acteurs, etc) ? Nous sommes à retravailler notre ASP, pour nous inspirer, quelle forme prend la vôtre ? Avez-vous des périodes spécifiques de formation pour l'examen professionnel ? Si oui, combien de périodes, à quelle session, et quelle est la nature de ces activités ? 	11
SIMULATION CLINIQUE Quel collège l'utilise ?	22 (13 oui, ou ont amorcé les démarches)
CLINIQUE-ÉCOLE Quel collège en possède une et quels services y sont offerts	22 (7 ont une clinique-école ou offrent des soins à la population étudiante ou communautaire)
ÉPREUVE-SYNTÈSE DE PROGRAMME Quelle forme revêt-elle dans votre collège ? (par exemple, travaux synthèses, questions selon les consignes de l'OIIQ tout en insérant des notes de psycho, des mises en situation en anglais, etc.)	10
PDSB Nombre d'heures consacrées à cette formation	10

<p>MATHÉMATIQUES Quelles sont les méthodes offertes aux Étudiantes en regard de leurs difficultés en mathématiques (calcul, règle de trois, etc.). Le cégep qui pose la question offre des ateliers aux étudiantes qui ont obtenu <75 % à l'examen d'entrée en maths. Et vous ?</p>	8
<p>PASSAGE EN 2^e SESSION Quel pourcentage des nouveaux étudiants accède à la 2^e session (excluant les étudiants qui reprennent des cours de première session suite à des échecs) ? Quel est le taux d'abandon et d'échec des nouveaux étudiants à la fin de la première session ?</p>	8 (environ 10 %)
<p>TRANSFERT D'INFORMATION ENTRE LES SESSIONS Par quel moyen assurez-vous le transfert d'informations au sujet des étudiantes (forces, faiblesses, échecs antérieurs, difficultés particulières...) entre les différentes sessions ? Nous songeons actuellement à une fiche à transmettre de session en session mais, pour l'instant, nous ne faisons qu'un rapport verbal des « cas particuliers » ; nous pensons toutefois que ce serait aidant de débiter un stage en sachant déjà pour quel critère l'étudiante a des difficultés</p>	19 (12 par l'écrit)
<p>MODÈLE MCGILL En vue d'un changement de modèle conceptuel (passage au modèle McGill) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De quelle façon les cégeps qui utilisent le modèle McGill l'intègrent-ils dans la formation ? • Y a-t-il un cours consacré au modèle conceptuel ? • La théorie est-elle répartie sur plus d'une session ? • Est-ce que des collègues accepteraient de partager des exemples de travaux de stage pour aider à élaborer les leurs ? 	7
<p>GRILLES D'ÉVALUATION DE STAGE Y a-t-il des cégeps qui accepteraient de partager leurs grilles d'évaluation de stage ?</p>	7
<p>STAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les stages faites-vous faire des démarches de soins avec PTI ? Si oui, combien par session et pouvez-vous indiquer le nombre de jours de stages. Si vous faites d'autres travaux en stage pouvez-vous aussi les indiquer. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ○ stage de première session 4 démarches et examen clinique pour 5 jours de stage à raison d'un jour semaine; ○ stage deuxième session, 7 démarches et examen clinique pour 9 jours de stage en raison d'un jour 	7

<p>semaine;</p> <ul style="list-style-type: none">○ session médecine-chirurgie 8 démarches et examen clinique et recherche sur pathologie pour 18 jours de stage en raison de 2 jours semaine;○ session pédiatrie-maternité 8 démarches et examen clinique et recherche sur pathologie pour 18 jours de stage en raison de 2 jours semaine;○ stage en gériatrie 2-3 démarches et examen clinique et recherche sur pathologie pour 16 jours de stage en raison de 3 jours semaine;○ stage en santé-mentale 2-3 démarches et examen clinique et recherche sur pathologie pour 16 jours de stage en raison de 3 jours semaine;○ stage d'intégration 4 démarches et examen clinique et recherche sur pathologie pour 27 jours de stage en raison de 3 jours semaine. <ul style="list-style-type: none">● Combien de périodes allouées par jour de stage en psychiatrie, en perte d'autonomie et médecine dans vos collèges ?● Les enseignantes ont-elles de la difficulté à gérer stress et performance en lien avec 6 étudiantes en stage de 3^e année ?● Quel est le ratio de patients par élève, exemple 6 étudiantes ayant 3-4 patients (cela donne 24 patients par étage) ?● Lorsque les étudiantes sont sur le département, ont-elles beaucoup d'aide du personnel en place ?	
--	--

Devant la complexité des réponses, celles-ci seront fournies sur demande info@aeesicq.org

Andrée Bouchard